

Je sais maintenant l'essentiel!

- ✓ **Quand ?** Ma région passe à la télé tout numérique le **19 octobre 2010**.
- ✓ **Que dois-je faire ?** Avant le passage, j'équipe tous mes postes reliés à une antenne réseau d'un mode de réception numérique. Après le passage, je recherche et je mémorise les nouveaux canaux des chaînes sur tous mes postes reliés à une antenne réseau.
- ✓ **À la rentrée**, je recevrai dans ma boîte aux lettres un **guide complet** à lire et à conserver précieusement.

Plus d'informations sur
www.tousaunumerique.fr
ou en appelant le
0970 818 818

(numéro non surtaxé, prix d'un appel local,
du lundi au samedi de 8 h à 21 h)



Poitou-Charentes



**Mon passage à la télé
tout numérique ?**

**C'est le
19 octobre 2010 !**

Publié par France Télé Numérique.

France Télé Numérique est un Groupement d'intérêt Public créé par l'article 100 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée le 5 mars 2007 relative à la modernisation de la diffusion audiovisuelle et à la télévision du futur. FTV regroupe l'Etat, France Télévisions, TF1, M6, Canal+ et Arde France. Il est chargé d'informer et d'assister les téléspectateurs dans le passage à la télé tout numérique.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Données valables au moment de la publication de ce dépliant, le 4 juin 2010.

POC-GFMF-08-1101

0970 818 818




tous au numérique!